



## Demande d'inscription en 6<sup>ème</sup> Voile

*Document à transmettre au Collège  
au plus tard le **Vendredi 7 Avril 2023** (dernier délai)*



Collège  
Laetitia Bonaparte

Collège  
Laetitia BONAPARTE

Tél. : 04 95 23 60 80  
[ce.6200011t@ac-corse.fr](mailto:ce.6200011t@ac-corse.fr)

Avenue Napoléon III  
CS 70859  
20184 AJACCIO Cedex 1

Nom et Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nom & Prénom du responsable légal	
Adresse	
Téléphone (obligatoire)	
Adresse électronique (courriel)	
Ecole fréquentée en 2022-2023	

**Niveau de pratique en voile (Cocher les cases correspondantes) :**

- Je n'ai jamais fait de voile .....
- Je fais un petit peu de voile .....
- J'ai déjà fait des mini-stages de voile .....
- Je fais ou j'ai fait de la voile en club .....
- Je participe ou j'ai participé à des compétitions de voile .....

**Pièces à joindre obligatoirement au plus tard le 7 Avril 2023 :**

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile de compétition délivré par un médecin du sport ou médecin traitant ;
- Une attestation de 50 mètres de natation délivrée par un maître-nageur ;
- Une lettre de motivation des parents.

**Pièces à fournir accessoirement :**

- Attestation de pratique de la voile pendant les deux dernières années (voile scolaire ou club).

**Date et signature des parents :**

*Parties ci-dessous réservées à l'administration*

<b>Motivation : .....</b> P / B / TB / E
Date et signature
<b>Avis commission d'affectation Académique:</b> .....
Date et signature



## SECTION SPORTIVE 6<sup>ème</sup> VOILE

L'appartenance à la classe VOILE nécessite que certains aspects soient obligatoirement pris en considération par les élèves et leurs parents.

### Pour les parents :

\* *en terme matériel* : l'élève doit se munir d'un équipement « voile légère » c'est-à-dire d'une combinaison, de chaussons en néoprène et d'un coupe-vent. Les jours de soleil, la casquette et les lunettes sont de rigueur.

\* *en terme d'organisation* : **les parents doivent amener leur enfant le lundi à 14h10 à la base nautique du RICANTO et venir les chercher à 17h.** La spécificité de l'activité (conditions météo, manipulation de matériels...), impose une organisation horaire particulière des séances : un regroupement de 3 heures consécutives.

Si les conditions météo sont mauvaises, certaines séances seront annulées sans que cela n'ampute le quota-horaire annuel de pratique. Les élèves seront prévenus le lundi matin vers 10h. Certains pourront aussi pratiquer le mercredi de 14h à 17h avec l'Association Sportive voile du Collège, pour se perfectionner. De plus, un partenariat a été mis en place avec la SNA (club de voile de la Citadelle) : des mini-stages et des compétitions supplémentaires seront possibles pour les plus motivés.

### Pour les élèves :

\* *en terme sportif* : l'élève doit obligatoirement être membre de l'Association Sportive du Collège, avoir une licence UNSS (prix de la licence : **95 euros** environ pour l'année), réussir le test de natation en début d'année, passer un examen médical d'aptitude à la voile de compétition (auprès d'un médecin sportif agréé), être assidu et volontaire dans les cours de Voile ainsi que d'EPS et participer aux différentes compétitions les mercredis (3 à 4/an). Le certificat médical doit être fourni avant la mi-octobre ; après cette date, l'élève n'ayant pas remis son certificat d'aptitude ne sera plus accepté dans les cours de voile.

\* *en terme d'organisation* : l'appartenance à cette classe va nécessiter une organisation rigoureuse pour concilier travail scolaire et pratique sportive (7 à 10h/semaine soit 4 h EPS + 3 à 6 h Voile). Dans ces conditions, l'évaluation du niveau scolaire tout au long de l'année sera un critère pour le maintien de l'élève dans cette classe, ainsi que pour l'accès à la section sportive voile de 5<sup>ème</sup>.

\* *en terme de comportement* : les élèves se doivent d'adopter un comportement irréprochable aussi bien au niveau de l'assiduité que du travail fourni (dans toutes les matières) et de la participation dans les différents cours.

A l'issue de chaque trimestre, outre les résultats scolaires, un point sera fait quant à l'adéquation de l'élève au fonctionnement d'une classe sportive.

Pour information, les tests de voile auront lieu le **JEUDI 11 MAI 2023** à la base nautique scolaire du RICANTO de 14h à 17h.